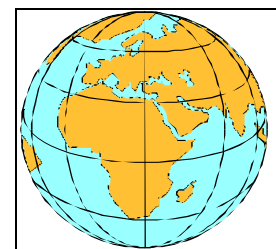




Rue Hector Blondiau, 22 7070 Mignault (Belgium)



EUROPE

FR. **Brasseur Jean-Paul** 32 (0) 499 35 85 72

FR, EN, IT **Marilena Di Stasi** (0) 486 26 40 72

DE, FR, EN **Meyer Joseph** 32(0) 475 55 13 94

NL, EN, FR **Nollen Paul** 32 (0)3 651 75 28

www.vivanteurope.org

« Libérer le travail en le détaxant et financer notre sécurité sociale
par une taxe sur la consommation, uniquement sur les produits
qui le plus souvent, sont fabriqués par la machine »

LE VIVANT-EUROPE

électronique

N° 53 (mars 2008)

1. EDITORIAL

Soutenir le **pouvoir d'achat**, c'est lutter contre la pauvreté

Lutter contre la pauvreté, c'est relancer l'économie et sauvegarder la démocratie.

Subsidier la personne par le revenu de base, c'est lui donner un filet de sécurité face aux aléas de la mobilité.

Taxer la consommation au lieu du travail sans augmentation du coût de la vie, c'est

« prélever en aval et plus en amont, c'est **au moment où le revenu se transforme en consommation**. C'est dans le grand fleuve de la consommation que tous les ruisseaux se rejoignent et qu'ils se fondent indistinctement en une immense masse monétaire, génératrice de pouvoir d'achat, de pouvoir d'épargne et de capacité redistributrice. **Ainsi, la solidarité est générale et la ponction est proportionnelle à la richesse puisque chacun consomme en fonction de ses revenus** »

(extrait d'une Conférence donnée par Monique DURIN-MARCHAL le 13-4-2002 (Braine-le-Château Belgium))

Ci-dessous, vous trouverez un article montrant à quel point le modèle socio-économique de VIVANT **soutient le pouvoir d'achat** suivi d'un **budget de l'Etat belge** indexé pour l'année 2007.(~)

L'avantage de ce tableau est de montrer **comment fonctionne** le financement du système de VIVANT.

2. LE POUVOIR D'ACHAT

Le pouvoir d'achat est à l'ordre du jour de tous les partis politiques. Il révèle le niveau de **bien-être** de nos concitoyens.

Dans ce cadre, il faut **distinguer** le revenu du pouvoir d'achat.

Les revenus représentent par exemple ce qu'une personne reçoit de son employeur en échange de son travail (c.à.d. son salaire sur lequel l'Etat prélève des taxes). Les revenus peuvent également provenir de placements financiers. De manière générale, il s'agit là d'une somme d'argent qu'un individu reçoit.

La question est alors : que peut-on se procurer avec cette somme d'argent ?

Si l'argent a beaucoup de valeur, il en faut peu pour obtenir un bien ou un service.

Avec 1000 euros, (30 grammes d'or), on peut échanger 6 caddies de nourriture.

L'or a dans ce cas un fort pouvoir d'achat tout comme l'agent-papier si la monnaie est forte.

A priori, cela semble facile de mesurer le pouvoir d'achat. Mais en pratique c'est impossible car rien ne reste rigoureusement identique dans le temps, **en même** quantité et obéissant à **la même** offre/demande.

Pour preuve, les prix d'un ordinateur, d'une voiture, d'une maison ... etc d'il y a 20 ans ne sont pas comparables à ceux d'aujourd'hui.

Vu les progrès en puissance, en économie de carburant et en isolation, « C'est plus cher peut-être mais c'est mieux » diront certains.

Impossible donc de comparer.

Alors choisissons un produit vraiment comparable comme le pain par exemple...

Là encore, le mode de fabrication a changé au profit de la machine.

Une autre référence : **l'or**.

La quantité d'or découverte chaque année est faible mais même là, d'aucuns diront que la demande a changé: il y a 10 ans « personne » n'en voulait. **Maintenant, on se l'arrache !**

En conséquence, le pouvoir d'achat est **impossible à mesurer avec précision** et il faut éviter de vouloir le calculer seulement à partir du prix des choses.

En effet, le prix n'est pas uniquement le reflet de l'offre et de la demande. Il est aussi celui de l'inflation monétaire.

En fait, les prix montent lorsque la masse d'argent émise par les banques augmente (car ce sont les banques qui créent l'argent à partir du crédit). Cela signifie globalement que l'argent a moins de valeur et que le pouvoir d'achat des citoyens baisse (même en considérant leurs revenus nets inchangés).

Plus une chose demandée est rare, plus elle a de la valeur. Si l'argent est **rare**, il prend de valeur et avec peu, on peut acheter beaucoup car **les prix sont bas**.

Mais s'il y a **trop d'argent émis**, il est moins rare, a moins de valeur et donc il en faut plus pour l'échanger contre des choses réelles. Dès lors son pouvoir **d'achat baisse**.

Toutefois, ce n'est pas parce que plus d'argent a été créé que le consommateur a davantage de revenus, car plus d'argent créé signifie plus de dettes. (Beaucoup trop de dettes.)

C'est d'ailleurs une des causes de la crise financière actuelle.

Un exemple extrême est le Zimbabwe : les banques ont émis tellement de monnaie que l'argent ne vaut plus rien. (hyper inflation)

Le pouvoir d'achat est donc aussi lié au **phénomène monétaire**, ce que les formations politiques classiques ne reconnaissent absolument pas.

Leurs approches sont **partielles** car elles se concentrent principalement sur les revenus.

Et là chaque formation politique y va de ses propositions sans prendre suffisamment en compte le maximum de procédés économiques et fiscaux qui sont sur le « marché de la recherche ».

Elles se contentent de solutions partielles et donc **sujettes à dérapages** multiples du fait de leurs incohérences pour le long terme.

La raison principale est que toutes ces propositions sont élaborées sur une base ancienne et obsolète à savoir :

- La lutte pour la concurrence par le biais du coût en diminuant les salaires
- La lutte pour faire payer les riches qui ont l'art de déplacer leurs capitaux pour échapper à l'impôt.

Nous sommes donc sur des fondations qui ne font plus leurs preuves comme le montre l'augmentation de la pauvreté en Europe.

Ce que les politiques ne comprennent pas ou ne veulent pas comprendre, c'est que VIVANT, par son programme socio-économique ne propose pas de nouvelles recettes mais ni plus ni moins **deux nouveaux paradigmes** pour une société mondialisée. Un paradigme est un modèle de base à partir duquel on peut conjuguer toutes une séries situations socio-économiques.

Le premier paradigme proposé par VIVANT est la **détaxation totale du travail** qui de ce fait, libère ce dernier et permet à tout un chacun d'entreprendre localement, régionalement, nationalement ou mondialement.

Ce nouveau modèle concernant la fiscalité du travail apporte une sécurité d'entreprise qui libère le citoyen au lieu de **l'étouffer par le poids actuel des réglementations**.

Ce paradigme est **à la fois**, de droite, et de gauche car il développe une **liberté** socio-économique et **protège** l'individu dans ses possibilités de revenu en toute justice par son travail.

Le deuxième paradigme est le revenu de base inconditionnel (RBI).*

** c'est à dire un revenu octroyé par l'Etat à chaque citoyen **parce qu'il existe** et qui peut être complété par des revenus provenant d'un travail ou de placements financiers*

Ce revenu de base constitue un filet de sécurité (à vie) pour nos concitoyens **plongés** dans un monde de mobilité.

Il constitue une **assurance de base** qui permet d'entreprendre et de devenir l'acteur de son avenir.

A contrario, la situation socio-économique actuelle est **dramatique**.

En effet, **d'une part**, celui qui veut entreprendre est confronté à une telle multitude de réglementations qu'il est de prime abord « insécurisé » et peu enclin à prendre des initiatives.

D'autre part, les allocations sociales provenant soit du chômage (revenu de remplacement),

soit de la mutuelle en cas de maladie, **sont paralysantes** car dès qu'un citoyen travaille quelques heures, il risque de perdre son chômage et donc son revenu.

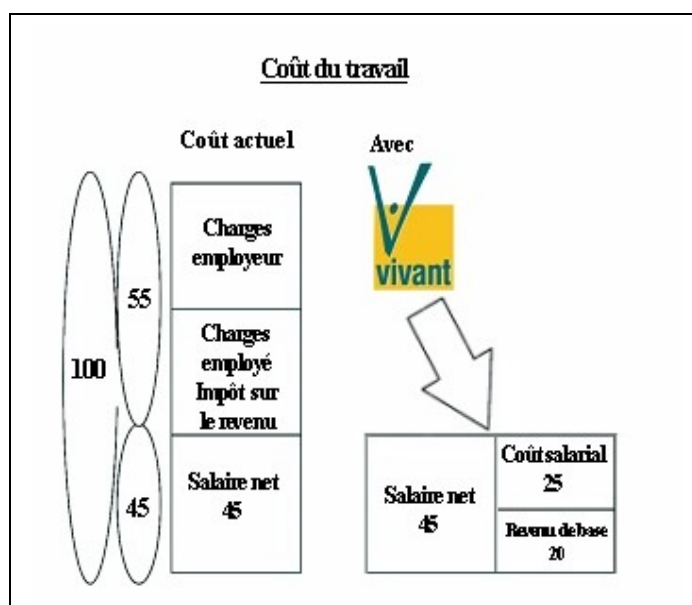
Et si un médecin propose à son patient de travailler quelques heures pour se donner une meilleure chance de guérison, cela est impossible car soit « on est malade », soit « on travaille ».

Nous sommes, administrativement parlant, dans un « **Tout ou Rien** » qui est source de grandes injustices et d'une paralysie de notre société.

Tout au contraire, le programme socio-économique de VIVANT constitue **une révolution** pour demain en vue d'une société mondialisée faite de liberté et de bien-être.

VOYONS SUR LE TERRAIN

A. La détaxation du travail et le revenu de base schématiquement présentés dans leur fonctionnement



B. L'impact du revenu de base inconditionnel dans la vie quotidienne

Taux du revenu de base : De 0 à 17 ans : 150 € / De 18 à 24 ans : 444 €

De 25 à 64 ans : 600 € / A partir de 65 ans : 888 €

Divers cas de figure

1. Un ménage sans enfant

Revenu de base : $600 + 600 = 1200$ €

A cette somme peut s'ajouter le revenu de chacun des deux époux provenant d'un travail plus facile à trouver puisqu'il est détaxé et coûte 3 à 4 fois moins cher à l'employeur. (voir schéma ci-dessous)

Chaque membre de ce ménage sera non-imposable jusqu'à concurrence de 1500 € (revenu de base compris).

Cela signifie que jusqu'à hauteur de 3000 €, ce couple ne sera pas taxé sur ses revenus *

** La tranche individuelle qui dépasse 1500 € sera taxée à 50 %*

Remarque :

On peut constater dans ce cas de figure (un couple) que le modèle de VIVANT **soutient le pouvoir d'achat** par le revenu de base et par la non-imposition individuelle allant jusqu'à 1500 €..

2. un couple avec deux enfants : (12 et 16 ans)

$600 + 600 + 150 + 150 = 1500$ € de revenu de base pour la famille

Les revenus des enfants ne sont jamais imposés sauf s'il sont complétés par un travail d'étudiant, dépassant 1500 € par mois, soit : 18.000 € par an

3. Un couple avec 2 enfants : (14 et 18 ans)

$600 + 600 + 150 + 444 = 1794$ € de revenu de base pour la famille

4. Un couple avec 4 enfants (8,12, 19 et 22 ans)

$600 + 600 + 150 + 150 + 444 + 444 = 2388$ € de revenu de base pour la famille

5. Le cas d'une personne seule

A première vue, ce cas d'espèce semble constituer **une faille** dans le modèle de VIVANT car comment vivre avec 600 € !

D'une manière générale, le modèle de VIVANT **favorisera la vie en commun** de beaucoup de citoyens qui aujourd'hui habitent en des lieux différents (fictifs ?) pour échapper au cumul des revenus.

Par ailleurs, deux situations sont à envisager

a. La personne seule pourra faire appel au CPAS qui, selon le programme de VIVANT se chargera d'aider cette personne (en argent ou en nature) à vivre **au-dessus** du seuil de pauvreté.

***Extrait du programme de VIVANT** : « Réorientation de la mission du CPAS :*

Pour les cas de personnes qui ne sont pas dans la possibilité d'assurer leur quotidien nous prévoyons la possibilité d'une aide sociale appropriée. »

Le programme de VIVANT prévoit 2,4 millions d'Euros pour subsidier le CPAS ainsi que d'autres aides ponctuelles. (~ indice 2007)

Aujourd'hui, ces aides coûtent environ 13,104 millions d'Euros (~ indice 2007)

(Voir le budget de l'Etat belge ci-dessous)

b. La personne seule et handicapée

Elle sera aidée financièrement par un revenu supplémentaire versé par l'Etat

***Extrait du programme** : Avec Vivant, les personnes handicapées auront leur revenu de base et bénéficieront d'une aide financière supplémentaire.*

*La somme du revenu de base et de cette aide sera **comparable** à ce qu'elles touchent aujourd'hui.*

De plus, elles pourront se faire des revenus supplémentaires grâce à une activité lucrative sans perdre pour autant leur revenu de base et l'aide adaptée à leur handicap.

Sur le plan social et sur le plan de la santé publique, de nouvelles initiatives seront prises pour répondre à leurs besoins spécifiques.

Quant au pensionné dans le modèle de VIVANT, il reçoit un revenu de base de 888 EUROS à partir de 65 ans et aura derrière lui (en principe) une vie où son pouvoir d'achat aura été plus régulier, ce qui lui permettra de souscrire une assurance complémentaire.

De plus la personne pensionnée garde toute sa liberté pour exercer un travail rémunéré. **(1)**

Extrait du programme : Dans le modèle socio-économique de Vivant, les seniors toucheront un revenu de base de 888 € par mois... Les personnes qui perçoivent actuellement une pension plus élevée la conserveront. (2) Celles qui sont au travail depuis quelques années et ont donc déjà cotisé pour leur pension, toucheront une pension calculée en fonction de ces cotisations. En ce qui concerne les pensions, le système Vivant ne sera donc pas d'application immédiatement, mais passera par une longue phase de transition.

Chacun reste libre de participer à des programmes privés de pensions.

(1) Si une personne âgée travaille six heures semaine (~ 27 heures sur le mois), elle en tirera de cette activité les avantages suivants :

- a. Un revenu supplémentaire
- b. Une meilleure santé probablement car elle sortira de chez elle, prendra des responsabilités à sa mesure et entretiendra le fonctionnement de son cerveau
- c. Le maintien d'une vie sociale

(b+c = économies pour la sécurité sociale)

(2) Dans une période de transition, les personnes qui ont cotisé toucheront leur pension tout à fait normalement

Conclusion

Nous avons montré que le programme de VIVANT par son revenu de base, **soutient** les revenus et **limite** l'érosion du pouvoir d'achat.

En effet, au niveau macro économique, le financement de ce dernier pour la seule Belgique s'élèverait à 65 millions par an d'EUROS (~ indice 2007)

Ces millions seront injectés dans la consommation et donc dans l'économie réelle au lieu de partir dans la spéculation **qui est source d'inflation** et donc de baisse du pouvoir d'achat.

Légaliser le pouvoir d'achat minimum est une manière de subsidier autrement l'emploi et le marché car elle est un rempart contre toute cannibalisation des plus démunis par les riches. **Subsidier l'individu** ne fait que répondre aux souhaits de l'Article 25 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme :

“ Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d'invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté ”.

Subsidier l'individu dans le cadre d'une efficacité économique, c'est en réalité renforcer la liberté, l'égalité et la solidarité fraternelle.

Subsidier et aider l'individu d'une manière inconditionnelle devrait être la ligne de force d'une action socio-économique dans le cadre d'une mondialisation plus humaine.

Ainsi, le pouvoir d'achat sera

- Maintenu** dans le cadre d'une taxe modulée sur la consommation sans augmentation du coût de la vie
- Soutenu** par le filet de sécurité que constitue le revenu de base inconditionnel

Pascal ROUSSEL.
Jean-Paul BRASSEUR

BUDGET DE L'ETAT BELGE (~ 2007) Montants en Milliards d'EUROS

BUDGET DES INSTANCES PUBLIQUES					
	DEPENSES (GEUR)			RECETTES (GEUR)	
	ACTUEL	VIVANT		ACTUEL	VIVANT
BUDGET TOTAL :	127,332	108,574		122,46	109,86
<u>Affaires Economiques:</u>	6,156	1,75	<u>IMPÔTS :</u>		
Emploi	3,72	0,25		<u>84,93</u>	
Classe Moyenne et Agro.	1,50	0,30	<u>Revenus</u>	6	<u>25,128</u>
Commerce et Industrie	0,936	1,2	Salar., Indép. et Pr. Lib.	31,62	16,128
<u>Affaires Etrangères:</u>	2,532	2,52	Sociétés	10,776	9,00
Affaires	0,456	0,42	Cotisations sociales	42,54	0,00
Union Européenne	1,32	1,32	<u>Consommation</u>	<u>32,00</u>	
Aide au Développement	0,756	0,78	TVA / TSC	4	<u>66,372</u>
<u>Affaires Sociales:</u>	63,792	76,488	Enregistrement	19,668	55,572
Pensions	22,08	0,00	Accises	2,436	0,00
Soins de Santé	<u>15,60</u>	<u>8,10</u>	Douane	6,66	9,00
Invalidité	0,396	0,396	Divers	1,368	1,80
Chômage	5,556	0,00	<u>PRECOMPTE :</u>	<u>5,52</u>	<u>18,36</u>
Interruption de Carrière	1,956	0,00	Patrimoine	5,52	6,00
Allocations Familiales	5,10	0,00	Revenu de base / Soc.	-	9,36
Autres (CPAS, etc,,)	<u>13,104</u>	<u>2,40</u>	Transactions	-	3,00
Revenu de Base	0,00	65,592			
<u>Affaires Culturelles:</u>	13,956	6,00			
Enseignement/Cult./Sports	13,956	6,00			
<u>Sécurité :</u>	4,236	1,356	1,356		
Défense Nationale	3,30	0,00			
Police & gendarmerie	0,936	0,00			
<u>Justice</u>	1,32	1,32	0,90	0,90	
<u>Environnement</u>	7,50	2,10			
Espaces et Trafic	7,50	2,10			

Direction Générale	6,84	6.84	2,40	2,40		
Charges d'Intérêts	21.00	<u>21.00</u>	15,00	<u>15.00</u>		

Remarque

Les dépenses de l'ETAT ne peuvent être comparées avec celles de VIVANT qu'avec beaucoup de prudence. Les différences sont en effet d'une telle ampleur parce que le coût actuel d'un fonctionnaire est de 60 à 80 % plus élevé (le revenu de base que l'ETAT paie pour le fonctionnaire est déjà calculé dans le poste 'revenu de base'.

La plupart des secteurs publics sont des secteurs de services, ce qui porte la part des charges salariales sur le coût total à plus de 50 %.

Pour l'ensemble des secteurs publics, le coût du personnel se monte à quelques 24 milliards € ;

VIVANT le ramènerait à environ 9 milliards €

. Les subventions aux entreprises seraient supprimées. La plupart des débours pour les particuliers (bourses d'études et similaires) seront remplacées par le revenu de base.

Rappelons que les dépenses selon Vivant ne peuvent être comparées à la situation actuelle :

- parce que, dans le budget de l'Etat de Vivant (donc aussi dans les dépenses), les impôts et les charges que l'Etat se paie à lui-même (sur les salaires de fonctionnaires) n'apparaît plus ;
- parce que la dépense « Revenu de Base » couvre une grosse partie des dépenses du budget actuel, par exemple le revenu de base payé aux fonctionnaires